



La feuille de CHOU des **OPCC**



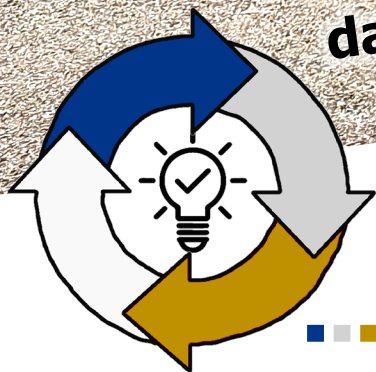
Le journal de l'amélioration des conditions de travail
par le réseau des assistants de prévention de l'Académie de DIJON

Observe, analyse, organise et optimise ton temps de récréation

4 ETAPES

dans un format
multi-support

1. Evaluer votre situation
2. Tirer le meilleur de l'existant
3. Perspectives d'amélioration
4. Mettre en œuvre des actions





L'ÉDITO

Espace clé dans l'école, la cour de récréation doit répondre à de nombreuses exigences aussi bien pour l'épanouissement des élèves que pour leur sécurité.

Ces derniers y passent de nombreuses heures, que ce soit en activités *libres* ou en activités *organisées* (EPS par exemple). C'est à la fois un temps à surveiller et un lieu dédié au jeu qu'il est nécessaire d'organiser afin que chacun y évolue en toute sécurité.

Les thématiques que nous allons traiter dans ce deuxième numéro sont donc variées mais liées entre elles : **l'aménagement de la cour** proprement dite, **son enceinte**, **les horaires** et **l'organisation de la récréation en maternelle ou en élémentaire**, **le choix des activités**, **la responsabilité du directeur et des enseignants** ... Chacun des choix que l'on fait en équipe ou avec la collectivité peut concourir à **l'amélioration de la sécurité des élèves**, **des conditions de travail des adultes** et au **bien-être de tous**.

Les assistants de prévention sont à votre disposition pour vous aider et vous accompagner dans cette réflexion et dans la mise en œuvre de projets ; n'hésitez pas à les solliciter.

Patricia ODILLE
conseillère de prévention départementale
de la Côte-d'Or

Objectif :



ZÉRO
ACCIDENT

Base statistique d'observation
des accidents scolaire (ONS)

ETAPE -1

Évaluer votre récréation



étymologie

Son sens actuel est apparu au XIX^{ème} siècle et est construit à partir des mots :

recréer → un temps de reconstruction
création → un temps de construction de l'identité

Les espaces de la cour ont dès lors évolué pour correspondre à ces **deux représentations** du mot. — Sur nos écoles, nous **OBSERVONS** :

un espace
de **LOISIRS**



jeux, structures,
environnement
agréable

un espace
SÉCURISÉ



PPMS
[...]

un espace
RÉGLEMENTÉ



règlements
départemental,
de l'école,
de la cour

un espace
PÉDAGOGIQUE



comme temps
d'apprentissage,
on y pratique
le vivre ensemble,
des activités phy-
siques, on y mène
parfois des activités
en lien avec le
projet d'école

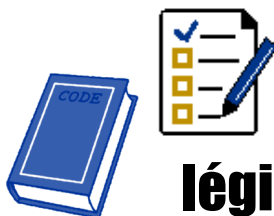
un espace
SOCIAL



permettre à
l'élève de trouver
sa place dans une
société (enfantine)

rôle sur
le climat scolaire

lutte contre
le harcèlement



ma récréation suivant plusieurs axes législatifs et réglementaires

1 Recommandations pour l'aménagement d'une cour de récréation et la **construction** d'un préau au sein des écoles



2 Les **phases de la récréation** : avant, pendant et après. Quelle maîtrise pour quels bénéfices ?

3 Les **horaires** : lesquels, pourquoi (respect, autant que possible, des temps de forte et faible vigilance), la durée.



4 Le **rôle des enseignants** : surveiller (nombre de personnels, emplacements, règles harmonisées), dynamiser et faire évoluer la récréation au cours de l'année



5 La **sécurité** : protocoles PPMS, gestion de la coactivité, points de vigilance (zones accidentogènes ...)



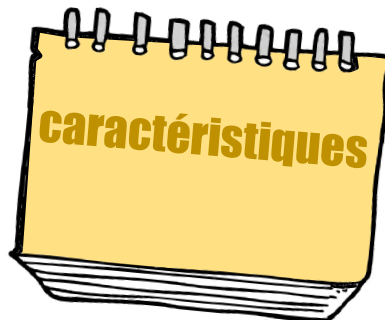


Tirer le meilleur parti de l'existant

Un projet d'aménagement tel celui illustrant le point 6. de l'étape 1 nécessite d'être budgétisé par les collectivités. Sa mise en œuvre prend évidemment du temps et le coût associé à un nouvel agencement est parfois difficile à financer au regard d'autres projets menés par les collectivités. Au travers cette page, par l'exploration de différents ressources, laissez-vous guider pour identifier le potentiel et les limites de votre cour de récréation.



- Tous les élèves **sortent-ils ensemble** en récréation ?
- Des **temps de transition** sont-ils prévus **avant** ou **après** la récréation ?
- Existe-t-il un **règlement harmonisé** de la cour ?
- Tous les **enseignants** ont-ils un **temps libre** quotidiennement pendant la récréation ?
- La cour vous paraît-elle facile à **surveiller** ? Si non, quels **obstacles** ?
- L'**organisation** de la récréation a-t-elle été évoquée en **conseil des maîtres / d'école** ?



- Un **portail** ferme-t-il la cour à **clé** ?
- La **surface** paraît-elle adaptée au **nombre d'élèves** de l'école ?
- La cour est-elle dotée de **préau(x)** ?
- Le **préau** peut-il accueillir **l'ensemble des élèves** en récréation ?
- Les jours de **pluie**, une **adaptation** est-elle prévue ?
- Les **sanitaires** sont-ils **accessibles** depuis la cour ?
Si non, comment est **géré le passage aux sanitaires** ?
- Disposez-vous de différents **types de revêtements** au sol (goudron, terre battue, herbe, gravier ...)
- Toutes les **zones** sont-elles **utilisées** toute l'année ?



- La cour est-elle pourvue de **tracés de jeux au sol** ?
- Une **surface** est-elle définie pour la pratique des **jeux collectifs** ?
- Des **jeux spécifiques** (échasses, vélos ...) sont-ils mis à **disposition** ?
- La cour est-elle pourvue d'**équipements sportifs** ? (cages foot, panneaux de basket)
- La cour est-elle pourvue d'une **aire de jeu** ? (structure, bac à sable)
- Les **équipements** sont-ils **entretenus périodiquement** ?
- La cour est-elle dotée de **zones ombragées** ?
- Des **porte-manteaux** sont-ils à disposition ?
- Les **élèves** et les adultes peuvent-ils **s'asseoir** pour mener des activités calmes ?
- Les élèves ont-ils accès à un **point d'eau dans la cour** ?



- Une procédure est-elle prévue pour la **gestion des conflits** entre élèves ?
- Une vigilance est-elle observée pour anticiper tout **phénomène de harcèlement** ?
- Existe-t-il une procédure pour **soigner** les **blessures légères** ?
- Une **évaluation des risques** de la cour a-t-elle été menée ?



- Y-a t-il d'autres **usagers** de la cour (association, périscolaire, logements) ?
- Des **véhicules stationnent-ils** ou **circulent-ils** dans la cour ?
- Des **parents interfèrent-ils** pendant le temps de récréation ?



Perspectives d'amélioration

RENFORCER LE VIVRE ENSEMBLE DES ELEVES
ET FACILITER LE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS

Quelques retours d'expériences qui répondent à des questions

fiche pédagogique de l'UNICEF.



Egalité filles - garçons pour les jeux de cour

à l'école primaire Chevreul à DIJON

Suite aux nombreux **conflits naissant dans la cour de récréation**, Guillaume GROSMAIRE, directeur de l'école primaire d'application Chevreul à Dijon, a réuni les **délégués des classes élémentaires** pour faire émerger un **nouveau fonctionnement**. Le directeur nous explique sa démarche.



par Ambre FACON - APC GRAND DIJON

Une cour **renovée** pour plus de **mixité**

à l'école élémentaire Pierre Brossollette à BESANÇON

La cour de l'école élémentaire Pierre Brossollette à Besançon a été rénovée. Elle est désormais aménagée en **différents espaces, imaginés par les élèves**.



par Ambre FACON - APC GRAND DIJON

Un projet de **végétalisation** de cour d'école

au groupe scolaire Bourdenière à CHENÔVE

Dans le cadre du projet "**Cour de Nature**", les cours de récréation de l'école **élémentaire et maternelle** Bourdenières à Chenôve ont été **végétalisés**. L'opération a été conduite par l'association **Pirouette Cacahuète** et la Ville de Chenôve.



par Ambre FACON - APC GRAND DIJON

Une cour **évolutive** avec la mise à disposition de matériel dédié à l'éducation routière

dans les circonscriptions
de MONTCEAU-LES-MINES, LE CREUSOT et AUTUN

Jean-Luc BONNETAIN est **référént Sécurité Routière** sur les circonscriptions de Montceau-les-Mines, Le Creusot et Autun. Suivez sa présentation du **KIT D'ÉDUCATION ROUTIÈRE** qui peut servir à aménager sur une ou plusieurs périodes, **une cour de récréation**.

Comment intégrer ce matériel aux spécificités d'une cour d'école ? Vers quels bénéfices ?



par Isabelle REBEROL - APC LE CREUSOT / MONTCEAU





Mettre en œuvre des actions

▪ PRATICO-PRATIQUE ▪

Définir des **horaires** de récréation qui prennent en compte la **chronobiologie**

Le **rythme circadien**, d'origine **endogène**, joue sur de nombreux **mécanismes** biologiques, physiologiques et **comportementaux** de l'être humain.

Du point de vue de la **vigilance**, sur le **temps scolaire**, son étude a permis de définir **un pic** (de 9h à 11h) **profitable aux apprentissages** suivi d'**une baisse** jusqu'à 15h après laquelle le travail de thèmes et concepts plus ardu est facilité.

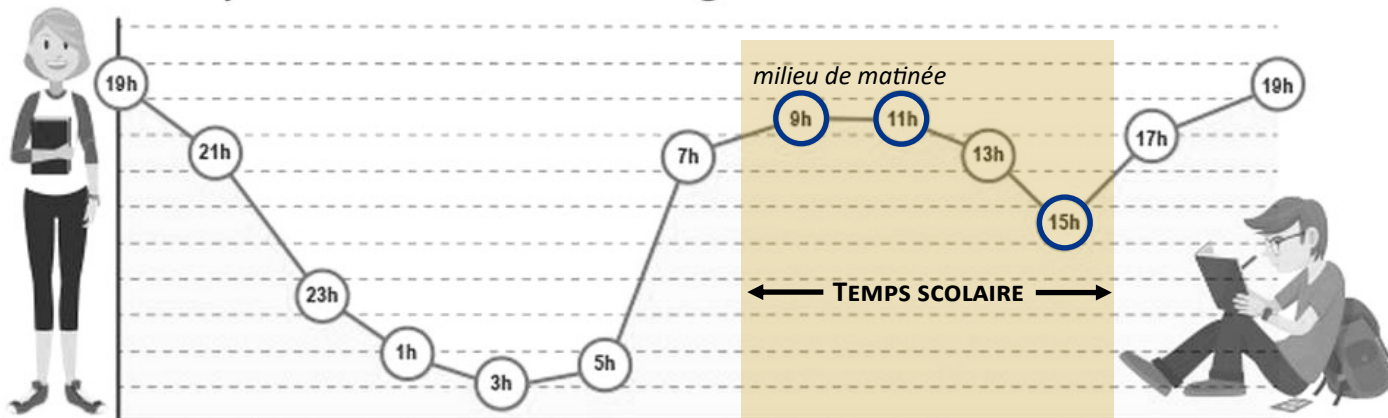
Considérant ce paramètre, placer des horaires de récréation vers 11h et 15h est **porteur de sens**.

Du point de vue des **performances**, sur une semaine scolaire, la chronobiologie a identifié une **baisse des performances** le **lundi matin** et le **vendredi après-midi** (ainsi que le jeudi matin pour les écoles à 4 jours).

Actions à privilégier :

- **prolonger autant que possible la matinée.**
- **favoriser des temps calmes et de repos en début d'après midi.**
- **privilégier les temps d'accueil du matin et de l'après-midi en classe avec des activités calmes qui faciliteront l'entrée dans des apprentissages nécessitant une attention soutenue.**

Le rythme circadien de la vigilance



Le journal de l'**amélioration des conditions de travail**
par le réseau des assistants de prévention de l'Académie de DIJON

Support d'informations et d'accompagnement **La feuille de chou des APC** est diffusée dans chaque circonscription de l'académie de DIJON par les assistants de prévention.

Comité de rédaction : Michel PERON (CPA), Magali CAPRON (ISST)
Patricia ODILLE (CPD 21)

Rédacteurs en chef : Cédric PICARDAT (APC 71), Rodolphe BALSIMINI (APC 21)

Conception graphique version papier : Cédric PICARDAT (APC 71)

Webmestre de l'extension numérique : Rodolphe BALSIMINI (APC 21)



Contactez l'assistant de prévention
rattaché à mon école ...



Besoin d'en savoir plus sur notre démarche ? Consultez
le **numéro de présentation** de LA FEUILLE DE CHOU DES APC.

